

EBENISTE



Brevet Technique des Métiers

Le titulaire du Brevet Technique des Métiers Ebéniste coordonne l'activité des équipes de l'atelier, contrôle l'avancement des fabrications (respect des délais) et surveille la qualité de l'exécution dans un souci d'optimisation des coûts de production. Il veille au respect des normes et consignes de sécurité tout au long de la production et s'assure de la sécurité individuelle et collective des personnels dans l'atelier. Il participe également au développement commercial de l'entreprise.

Il doit être capable de :

- lire et décoder les plans de meubles,
- tracer des éléments de construction du mobilier,
- préparer les postes de travail,
- usiner un ensemble ou un élément de meuble,
- mettre en oeuvre le placage et réaliser des frisages,
- réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble,
- finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés (ponçage, mise en teinte: cire, vernis, etc.).

Objectifs de formation

Concevoir le meuble et établir le cahier des charges pour une réalisation à l'unité ou en série limitée

Etablir le dessin définitif

Etablir un plan d'après le dessin d'un meuble complexe

Préparer la mise en oeuvre de la fabrication dans un souci de qualité

Produire un meuble dans un souci de qualité

Finir le meuble dans un souci de qualité

Argumenter la vente

Livrer et assurer le suivi



Conditions d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le Brevet Technique des Métiers Ebéniste est ouvert aux candidats titulaires du

- CAP Ebéniste

Attention, l'admission n'est définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

Modalités d'alternance

La formation à l'IFP 43 s'étend de septembre à début juillet.

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

La durée initiale de la formation est de 24 mois.

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du Brevet Technique des Métiers Ebéniste :

- Accès direct à l'emploi
 - ◆ À l'issue de la formation
 - Responsable d'équipe
 - ◆ À moyen terme :
 - Chef atelier
 - Artisan
- Poursuite d'étude
 - ◆ BTMS Ebéniste option restauration de mobilier ou conception et fabrication de mobiliers contemporains

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- Dessin technique
- Connaissance des styles et dessin d'art
- Technologie prévention sécurité
- Coût de fabrication
- Pratique
- Evaluation des acquis pratiques en entreprise par le chef d'entreprise

DOMAINE TRANSVERSAL

- Etude de cas
- Résolution de problèmes de production
- Soutenance de mémoire
- Langue étrangère: anglais

Plus d'information

www.ifp43.fr



Institut de Formation Professionnelle 43

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

Les Yssets 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - contact@ifp43.fr

